



Avis défavorable à la proposition de la FSI d'une note seuil à 12 à la mineure de la L1 PASS, pour accéder à la L2 Sciences de la Vie

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
Du 22 septembre 2020**

Délibération 2020/09/CFVU – 107

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;


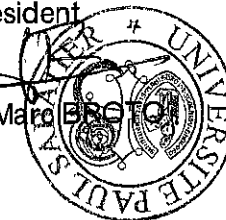
Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis défavorable à la proposition de la FSI d'une note seuil à 12 à la mineure de la L1 PASS, pour accéder à la L2 Sciences de la Vie.

Toulouse le 28 octobre 2020

Le Président

Jean-Marc BOSTON

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 11
Nombre de voix défavorables : 12
Nombre d'abstentions : 5
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0